



Conseil Municipal du 21 Mars 2016

Rapport d'Orientations Budgétaires

Philippe VIDAL – Adjoint aux Finances

Monsieur le Maire,
Madame et Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs,

Nous voici tous ensemble encore une fois à l'entame d'une nouvelle saison budgétaire, si j'ose dire. En effet, commence ici la partie émergée de la préparation du budget qui sera soumis à ce conseil, le 8 avril prochain. Puis viendra le compte administratif 2015 au plus tard en juin.

Afin de donner le maximum de chances à ce débat d'être constructif et d'atteindre son but, je me permets de vous resituer le cadre de ce document un peu particulier. Le DOB, devenu le ROB depuis la loi NOTRe, promulguée le 7 août 2015, qui si elle en a modifié les modalités de présentation n'en modifie pas le fait que Le Rapport d'Orientation Budgétaire a pour objet de rendre compte des grandes lignes budgétaire, et ainsi donner une visibilité au projet municipal dans son ensemble. Il n'a pas vocation à se substituer au vote du budget où l'ensemble des recettes et des dépenses sont présentées. Et même s'il n'a donc pas à être plus détaillé, il n'en constitue pas moins un outil d'information et un engagement moral devant permettre à l'assemblée de préparer dans les meilleures conditions d'informations et de perspectives le vote sur le budget primitif.

Je salue donc les décisions nationales tendant à cette montée en puissance et en exigence sur le plan des comptes que doivent rendre les élus, notamment sur ce sujet du budget. Ce ROB contient de multiples données précises et chiffrées tenant aux évolutions des effectifs, à la pluriannualité des dépenses d'investissement, l'équilibre des sections, l'autofinancement.

Plus précis, perfectionné et pertinent, il me paraît donc aujourd'hui un élément clé tendant à une plus grande responsabilité des élus sur le plan non seulement de la gestion des finances mais aussi des engagements politiques.

Pour notre malheur, ces derniers sont avant tout placés sous le signe de la frugalité et du sérieux. Mais aussi de la continuité et de la cohérence d'un projet politique.

Vous avez tous pu avoir connaissance des éléments du rapport, du contexte et des orientations ; je me contenterai donc d'en rappeler l'essentiel afin de pouvoir mener ce débat dans les conditions précitées.

Nous sommes comme beaucoup de communes placées sous l'injonction triple d'un contexte macro-économique pour le moins morose, d'une baisse brutale des dotations de l'état et d'une révision pour l'instant que je vais qualifier d'aléatoire du pacte financier avec la nouvelle intercommunalité T12.

Face à ces contraintes sur les recettes, les besoins premiers de la population augmentent en même temps que notre population elle-même.

Nous entrons dans une période où regarder ce que nous perdons par rapport au passé est stérile voire paralysant. Il s'agit plutôt aujourd'hui de revoir en profondeur notre gestion, de se réinterroger sur nos méthodes, nos priorités, le rôle complet d'une municipalité et la nouvelle organisation de l'administration en cours sous l'égide de notre DGS en est l'expression.

Je vous propose donc de changer de lunettes et de nous représenter dans un environnement territorial et financier global. Il s'agit bien de dépasser le politique et d'en appeler à la lucidité de chacun et chacune. Je vous enjoins à un inévitable pragmatisme pour faire front face au choc du réel.

Les équations budgétaires légalement imposées à l'équilibre sont aujourd'hui encore plus qu'hier complexes à résoudre avec notamment une épargne brute suffisante pour couvrir le capital emprunté hérité.

Comme en 2015, pour 2016 il sera proposé une réduction globale des dépenses de gestion préservant l'action sociale et l'éducation tout en lançant le dispositif de prévention/médiation/voire répression.... qualifié parfois par le raccourci de Police Municipale.

Le contexte

La santé financière fragile de notre ville fait que nous ne disposons pas (plus) des marges de manœuvres habituelles que sont la fiscalité ou le recours à l'emprunt. Une dette élevée, une fiscalité locale élevée, une épargne nette négative, ... les choix politiques et financiers de Villejuif sont donc à faire en fonction d'un héritage très contraint.

Sans une maîtrise volontariste de nos dépenses, qui doit donc passer par des choix politiques affirmés, c'est directement par la case mise sous tutelle de la chambre régionale des comptes et de la préfecture que nous irions. Les conséquences en seraient immédiates, augmentation des impôts locaux, coupes dans le budget des ressources humaines et celui des subventions dont celles relevant des politiques sociales alors que les besoins sont en augmentation.

Les recettes

Une fois encore, nous avons travaillé sous des hypothèses de non augmentation de la fiscalité des ménages (taux de la TH, TF...), ainsi que nous nous y étions engagé.

Toutes les évolutions de recettes confondues – impositions des ménages, évolutions des dotations, péréquation, compensations, et une fois neutralisé les flux au territoire (qui représentent une hausse de nos recettes plus qu'absorbées en dépenses), nos recettes de fonctionnement s'avèrent peu dynamiques même si l'on tient compte de la bouffée d'air apportée par la hausse des abattements actée au BP 2015. Les décisions de prélèvement ne permettent pas comme prévu de compenser les évolutions des dotations. L'évolution des concours de l'Etat demeure négative à presque moins 2M€.

Les choix faits, les orientations pour les dépenses

L'audit de 2014 nous alertait sur la nécessité de dégager davantage d'épargne de gestion et d'assainir nos comptes : de mener une réflexion sur de nouvelles recettes et sur les relations aux prestataires, de mutualiser nos services, de mettre en place une nouvelle politique achat, ...

Nous n'avons pas d'autre choix que de baisser les dépenses de fonctionnement, à minima à hauteur de la baisse des dotations, soit environ 1,7M€.

Afin de fixer à tous la hauteur de l'effort nécessaire, à budget RH quasi constant (un peu plus de 50M€) et hors dépenses contraintes (de type remboursement de la dette) ceci correspond à un effort d'environ 10% de nos dépenses courantes. Pour mémoire, aucune épargne nette n'avait été dégagée depuis plusieurs années. En 2015, pourtant nous y parviendrons probablement, ceci au prix des décisions que vous avez tous relevées, voire pour certains dénoncées.

Pour 2016, l'effort demeurera malheureusement insuffisant. Notre épargne de gestion s'inscrit en baisse malgré des dépenses RH maîtrisées au plus strict nécessaire eu égard aux évolutions mécaniques (GVT), du point d'indice en progression, de la hausse du SMIC et des ajustements de cotisation.

Nos efforts en matière de GRH sont dans le droit fil de la lettre de cadrage :

De l'adaptation progressive aux évolutions des compétences ville-territoire-métropole nous intégrons progressivement la logique d'un recentrement sur les compétences obligatoires et les plus nécessaires aux besoins des Villejuifois.

Ceci se traduit par une diminution légère des effectifs.

Les effets de ces orientations sont sensibles mais encore en-deçà de notre objectif de contenir la dépense inscrite au chapitre 12. Le choix fait de la fin de l'avancement d'échelon a minima est quant à lui assumé et s'inscrit en cohérence avec les orientations de la politique RH (évaluation, GPEC, mobilités, formations et montée en compétences).

Sur ces bases, une réflexion accompagne les renouvellements ou pas des postes en accord avec les priorités politiques, les transferts de compétences et les contraintes de trésorerie.

Les remplacements des départs ne seront plus systématiques, quels que soient les services, le cabinet même ne pouvant s'exonérer de ces questionnements allant d'ailleurs jusqu'à montrer l'exemple (comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement vu les efforts demandés aux services ?). Enfin, les créations de postes resteront au maximum corrélées à des suppressions.

A contrario, la politique indemnitaire et salariale ne consistera jamais à accorder des augmentations individuelles aux cadres supérieurs et à amender en cours de route les textes sur la base desquels ces derniers ont été recrutés.

Les options sur l'extinction progressive de certaines de nos politiques locales se posent, ne sont pas anodines et ne ravissent personne. Pour autant, les décisions ne seront pas prises à l'aveugle ou de façon mécanique mais seulement après un travail d'évaluation des conséquences et de projection sur l'essentiel des missions d'une municipalité et dans le cadre d'une vision politique lucidement et sérieusement construite.

En 2015 le régime était sec. Cette année, nous ne pourrons éviter des amputations. Nos arbitrages seront donc cornéliens. En premier lieu, il s'impose de sauvegarder les besoins vitaux de la population. Hors de ce périmètre, nous ne pourrons pas maintenir le même niveau d'intervention. La communication, l'événementiel ne sont - entre autres exemples - pas des domaines vitaux d'intervention. Tout doit être discuté.

Nos 3 axes politiques majeurs que sont l'éducation, la sécurité-propreté et la solidarité seront clairement ré-affirmés dans le Budget 2016. Notre épargne de gestion malgré tout ne pourra éviter de s'inscrire en baisse ce qui devra nous conduire à une gestion optimisée de l'ensemble des ressources de la ville (à commencer par une gestion active de notre patrimoine) ainsi qu'à une évaluation rigoureuse et régulière des politiques publiques mise en œuvre.

Sur la dette, notre objectif de baisse du stock de dette le temps du mandat, hors sortie des emprunts toxiques, est ré-affirmé. L'équilibre budgétaire est donc trouvé dans la peine et sans sacrifier l'avenir. La désensibilisation en cours nous porte néanmoins à rompre avec la baisse de notre dette totale. La qualité (de la dette) est ici l'ennemie de la quantité.

Vous savez tous mon souci de partager l'information et la démarche qui est celle de l'exécutif de ne rien voiler de l'évolution de nos ressources et de leurs conséquences. Ainsi, beaucoup d'entre vous et toutes les sensibilités ont été associées à la réflexion sur la sortie des emprunts toxiques. Ce dossier est pour moi l'illustration des problématiques financières majeures qui doivent faire l'objet d'un partage en temps réel de l'équipe en responsabilité avec les autres élus ainsi qu'avec les Villejuifois.

Ces données pèsent nécessairement sur les investissements. Hors renouvellement du matériel et entretien, investissements obligatoires, nous procéderons à de modestes opérations d'aménagement à hauteur de 2M€ maximum. L'essentiel de l'action sera néanmoins porté sur l'Ecole Jean Vilar et l'Ecole des Réservoirs qui totalisent la moitié des dépenses d'investissement.

Les réponses pour sortir par le haut ne seront pas trouvées d'une année sur l'autre.

On le voit nos choix, notre trajectoire est strictement contrainte. Nos orientations sont néanmoins réaffirmées bien que peu plaisantes pour ce qui concerne le fait de retrouver une certaine capacité de marges de manœuvres financières.

Nous en sommes assez éloignés, le bilan de ce Rapport d'Orientations Budgétaire nous invitant plutôt à conclure à la limitation des dégâts. Toute solution ne viendra pas des étoiles ou d'un trésor enfoui. Pour cela, je sais que nos services sont déjà à l'ouvrage pour établir un plan pluriannuel d'économies. La longue durée, peu aimée des mauvais représentants politiques car difficile à vendre à l'électeur, est néanmoins la seule voie sage. Ce plan intègre de nombreuses données que je me ferai fort de vous faire partager au gré de son élaboration et de son suivi.

Un mot enfin pour l'administration qui fait un travail considérable et me prouve au quotidien que malgré ses faiblesses budgétaires, le service public reste une force essentielle à la pérennité de notre vivre ensemble et un motif d'optimisme pour nous tous.

Pour conclure, et comme j'ai pu le dire en introduction de chacune des réunions d'arbitrage budgétaire avec les adjoints et services, le budget 2016 sera le budget le plus difficile à construire de la mandature et celui de 2017 sera encore pire.

Néanmoins, si les lendemains qui chantent ne sont jamais la marque du sérieux budgétaire, les efforts consentis constitueront le ferment solide de nos futures marges de manœuvre et d'une aisance retrouvée pour assurer l'essor durable et harmonieux de notre ville et tenir notre rang au cœur du développement du Grand Paris.

Je vous remercie pour votre attention